



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
MATAWINIE**

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité QUE :

Le Conseil de la MRC de Matawinie a adopté, lors de la séance ordinaire du 17 mai 2023, le projet de règlement 236-2023 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie.

Plus précisément, le projet de règlement 236-2023 vise à modifier diverses dispositions.

Le vice-président de la Commission aménagement et environnement, conjointement avec la représentante du Service d'aménagement, tiendra une assemblée publique de consultation. Lors de cette assemblée, le projet ci-dessus mentionné sera expliqué et les personnes désirant s'exprimer seront entendues.

Lieu : MRC de Matawinie
3184, 1^{re} Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0
Date : 28 juin 2023
Heure : 18 h 30

Le projet de règlement 236-2023, dans sa version intégrale, est disponible pour consultation au bureau administratif de la MRC.

Donné à Rawdon, ce septième jour de juin deux mille vingt-trois.

Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière